Zeitschrift: Schweizer Soldat: Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-

Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 21

Artikel: Le mot d'ordre des journées de Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

der Körperausbildung unserer Jungmannschaft geschritten, so trat anderseits ein Abbau in der nämlichen Richtung ein: Dem Schweiz. Arbeiter-Turn- und Sportverband (Satus) wurde die bisher bezogene jährliche Bundessubvention im Betrage von Fr. 25,500.— im Nationalrat sowohl wie im Ständerat mit allen gegen die sozialistischen Stimmen gestrichen. Damit wurde endlich erreicht, was der Schweiz. Vaterländische Verband, die Schweiz. Offiziersgesellschaft und der Schweiz. Unteroffiziersverband seit Jahren durch wiederholte gemeinsame Eingaben angestrebt hatten. Es ist in breiten Volksmassen nie verstanden worden, daß ausgerechnet aus dem Militärbudget eine Organisation durch eine namhafte Subvention unterstützt werden soll, die in ihren Satzungen den Klassenkampf und die Ablehnung der Landesverteidigung festgelegt und praktisch durchgeführt hat. Es hat lange genug gedauert, bis die Ueberzeugung geschaffen war, daß die Unterstützung der politischen Bauchwelle, des klassenkämpferischen Riesenschwungs und des armeefeindlichen Handstandes nicht zur Aufgabe unseres Militärwesens gehört. Hätte man sich links unter dem hartnäckigen Verlangen einer gewalttätigen Führerschaft nicht darauf versteift, Turnen und Sport so schamlos und herausfordernd zu verpolitisieren, sondern dasselbe seinem ursprünglichen Zweck unverfälscht zu erhalten, dann wäre der Satus ohne Zweifel auch heute noch im Besitze seiner Subvention. Die verbohrte Führerschaft hat durch den Beschluß der Räte einen deutlichen Fingerzeig erhalten, daß es für sie Zeit wäre, mit verschiedenen ihrer auch von unserm gutgesinnten Arbeitervolk unverstandenen Doktrinen abzuräumen, wenn sie sich nicht in unliebsamer Weise isoliert sehen will.

Der Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft hat dem Eidgenössischen Militärdepartement folgende Anträge für die Ausbildung der Truppen eingereicht: 1. Als grundlegende Ausbildungszeit für den Soldaten kombattante Waffen ist ein Minimum von 90 Tagen festzusetzen; 2. An der Wiederholungskurspflicht von sieben (Kavallerie acht) jährlichen Wiederholungskursen ist festzuhalten; 3. Die Dauer der Wiederholungskurse ist allgemein der Dauer der Wiederholungskurse der Artillerie anzupassen, also um drei Tage zu verlängern; 4. Dem Wiederholungskurs vorgängig sind Kadervorkurse anzusetzen, zu denen auch die Unteroffiziere einzuberufen sind.

Unmittelbar vor Redaktionsschluß trifft die Meldung ein, daß Oberstkorpskommandant Sarasin aus Gesundheitsrücksichten um Entlassung vom Kommando des 1. Armeekorps auf 1. Januar 1934 nachgesucht habe. M.

Schweiz. Militärskiwettkämpfe 1934, Andermatt

In Verbindung mit dem 28. Schweiz. Skirennen in Andermatt finden nach zweijährigem Unterbruch am 3./4. Februar 1934 im Gotthardgebiet die Schweiz. Militär-Skiwettkämpfe statt

Die Militärdelegation des Schweiz. Skiverbandes hat in ihrer letzten Sitzung beschlossen, als Wettkampf der Gebirgs-Infanterie-Regimenter, der Feldbrigaden, der Festungsbesatzungen und der Grenzwachtkorps einen Schweiz. Militär-Stafettenlauf Gotthard-Lucendro durchzuführen. Dieser am Samstag stattfindende Wettkampf führt auserwählte Mannschaften in sieben Teilstrecken über 35 km Horizontaldistanz und 1300 m Höhendifferenz.

Am Sonntag findet der traditionelle **Schweiz. Militär-Skipatrouillenlauf** (à vier Mann) statt, der wie bisher in einer schweren und leichten Kategorie ausgetragen wird.

Dieser nationale Wettkampf unserer Militär-Skimannschaften dürfte auch nächsten Winter wiederum dem größten Interesse begegnen, um so mehr, als Andermatt eine interessante Anlage dieser alpinen Skiwettkämpfe erwarten läßt.

Militärisches

Die Schweiz. Gesellschaft der Motorfahrer-Offiziere, welche letztes Jahr aus der Gesellschaft der Motorfahrer-Offiziere im Rayon des III. Armeekorps hervorgegangen ist, hielt am 27. Mai in Basel ihre ordentliche, gut besuchte Generalversammlung ab, unter dem Vorsitz des Zentralpräsidenten, Oberstleutnant Demmer, Zürich. Nach Erledigung der Traktanden hielt Major i. Gst. von Erlach, Instruktionsoffizier der Motorwagentruppe, einen sehr interessanten Vortrag über die Erfahrungen, welche bezüglich des Motorwagendienstes gemacht wurden beim letztjährigen Kurse für Dienste hinter der Front im Rayon der 4. Division. Nach dem gemeinsamen Nachtessen waren die Offiziere Gäste der Sektion Basel des A. C. S., anläßlich ihrer Jubiläumsfeier.

LE MOT D'ORDRE DES JOURNÉES DE GENEVE

Aux sous-officiers de tous les cantons suisses qui, nombreux et pleins d'ardeur, viennent à Genève pour prendre part aux journées de juillet 1933 leurs frères d'armes genevois adressent une cordiale bienvenue.

Cordiale bienvenue! Il s'agit de bien préciser le sens de ces mots. Sans doute l'accueil préparé par la section de Genève aux autres sections de l'Association suisse de sous-officiers doit porter tous ses effets en donnant aux hôtes aimés de quelques jours une inoubliable impression de joie et d'entrain.

Mais il y a plus dans cette réunion traditionnelle, dans cette fête nationale.

Il y a d'abord la volonté d'affirmer la vitalité d'une œuvre commune, poursuivie avec ténacité et énergie par un travail continu.

Il y a ensuite la manifestation d'un esprit.

L'œuvre commune des sous-officiers, elle n'a pas besoin de longs commentaires puisque ses résultats vont être démontrés par les concours auxquels tant de participants se sont annoncés.

L'entraînement physique, intellectuel et moral de soldats revêtus d'un commandement et d'une responsabilité, l'aptitude technique à la tâche assignée par les lois et les règlements, tels sont les buts de l'activité qui va s'affirmer au cours des journées de Genève.

L'armée de milices, l'armée suisse, qu'une expérience plus que séculaire a faite solide et qui a répondu à l'épreuve, a besoin d'un travail volontaire et libre qui complète l'instruction des écoles et des cours. Elle demande aux chefs de tous grades, de même qu'aux soldats, une application sérieuse, le développement de connaissances diverses hors du service, dans la vie civile, entre les courtes périodes de passage sous les drapeaux.

Les sociétés militaires, notamment les sociétés de sous-officiers, qui se consacrent à ce complément de l'instruction militaire participent à l'institution même de l'armée. C'est grâce à elles que le système des milices peut atteindre son plein rendement. C'est aussi grâce à elles que l'armée étend et maintient son influence sur tous les milieux de la population suisse. La qualité du travail des sociétés de sous-officiers importe donc directement au perfectionnement de nos institutions militaires. Aux journées de Genève la preuve doit être faite d'un effort qui, s'exerçant parallèlement aux obligations du service, tire son mérite particulier du fait qu'il est accompli bénévolement pour la défense nationale.

Les journées de Genève ne revêtent cependant pas uniquement un sens technique; elles ne se limitent pas au seul entraînement militaire, à un sport dirigé vers des fins exclusivement pratiques. Elles doivent avoir, elles auront une valeur spirituelle.

De quoi s'agit-il en effet si ce n'est de comprendre plus profondément et d'accomplir avec plus de conviction intime le service exigé par la loi, transformer une obligation en une adhésion totale, agir non plus seulement par les réflexes de la contrainte, mais par les énergies volontaires unies sous le signe de la discipline.

La défense nationale n'a pas besoin seulement de forces matérielles, mais aussi de forces morales. Des unes et des autres, elle doit pouvoir se servir pour des tâches qui lui sont propres; mais elle ne veut pas les dépenser en pure perte ou les mettre égoïstement en

réserve. Son service est celui du pays tout entier. Lorsqu'elle enseigne l'obéissance, le devoir, la camaraderie, le sacrifice, elle sait bien que par elle, au delà de son domaine, c'est la patrie qui doit être obéie, servie, aimée et préférée.

Aussi l'école du patriotisme qu'est l'armée a-t-elle dans notre histoire amplement démontré l'efficacité de sa mission. C'est par elle que les peuples de nos vingt-deux cantons ont appris à se connaître et à s'aimer; c'est en elle qu'ils ont trouvé l'union et la compréhension nécessaires à leur vie commune; c'est elle encore qui renouvelle sans cesse les expériences de cette entente.

Cette action collective de l'armée repose en dernière analyse sur le « service » individuel. Seul l'accomplissement du devoir par chaque soldat fait la force de l'ensemble. De même l'esprit de l'armée a dans le cœur de chaque soldat sa réaction particulière. Parce qu'il transposera dans sa vie personnelle les principes que sa vie militaire lui aura enseignés, le citoyen suisse, qui est ou qui fut soldat, pratiquera dans toutes les circonstances, les mêmes notions de dévouement, de devoir, de fraternel attachement à son prochain, de soumission au bien commun. C'est ici la mission la plus haute de l'armée, la plus difficile sans doute, la moins aisément démontrable peut-être, mais certainement celle qui doit constamment, positivement, constructivement agir.

Le « service » dans son acception la plus complète exige qu'on aille jusque-là. L'éducation du soldat tend en définitive à cet ultime but. La patrie n'en demande pas moins de tous ses enfants.

Les journées suisses de sous-officiers se réclament de cet esprit. Elles veulent être, dans ce sens utiles à l'armée comme au pays. A Genève, unis par le travail poursuivi selon le même programme, les sous-officiers participeront également au même idéal. Ils prendront conscience de leurs devoirs collectifs comme de leurs devoirs individuels. Ils puiseront dans leur foi commune, dans leurs convictions raffermies, une force nouvelle pour accomplir leur grande tâche. Dans un même élan ils consacreront leur œuvre au service de la patrie.

Petites nouvelles

Sous la conduite du colonel commandant de brigade Bircher, un groupe de 130 officiers suisses s'est rendu dans le courant de mai à Verdun, où il a été reçu par le général de division Brunon. Nos officiers ont visité la citadelle, la ville et les champs de bataille, notamment ceux de Vaux, de Douaumont et du Mort-Homme. Ils ont en outre déposé une couronne à l'ossuaire national, geste qui fut vivement apprécié par la population.

D'autre part, la Société des officiers de Neuchâtel, sous la conduite du colonel Borel, a fait une excursion au Vieil-Armand, où, en deux jours, les participants étudièrent les pricipaux combats qui se déroulèrent dans la région pendant la Grande guerre. Une couronne fut également déposée devant le monument national et des paroles émues furent prononcées à la mémoire des héros reposant sur cette terre sacrée de ce coin glorieux des Vosges.

Les condamnés des Assises fédérales sont soumis à la Prison de Saint-Antoine à un régime dit de faveur, mais qui en réalité ne diffère que très peu du régime habituel des condamnés de droit commun. En effet, les Nicole, les Isaak et autres (champions de la révolution portent le costume de la maison: calot brun, blouse bleue, pantalon brun et grosses socques. La ncurriture est celle de la prison; les visites sont limitées à une par semaine, au parloir. Les journaux ne sont autorisés que de temps en temps, et la correspondance limitée à une fois par semaine. Par contre les condamnés sont dans un quartier spécial, séparés des prisonniers de droit commun, et ont accès aux toilettes. En outre, si le médecin venait à le juger nécessaire, Nicole aura un lit approprié à son état de santé et pourra bénéficier d'une chaise-longue. Il pourra même passer des heures en plein air.

Ce régime, établi d'entente avec le Département fédéral de justice et police, est loin de celui que Me Dicker a sollicité au nom des accusés, et il semble bien que nos autorités ont enfin compris que l'ère des demi-mesures a terminé son règne et qu'il importe maintenant d'avoir toujours l'œil ouvert et le bon

On a construit en Angleterre un avion insubmersible qui, selon le besoin, est monté sur roues ou sur flotteurs. Il porte des sacs à air dans les ailes et le fuselage; en agissant sur une commande, ces sacs se remplissent d'air venu d'un réservoir d'air comprimé et dans ces conditions l'appareil peut se maintenir quelques heures sur l'eau. Aux essais, un avion sans flotteurs ne coula pas. Abordé par un navire de guerre, il remonta à la surface. Ce dispositif est installé sur des avions destinés aux missions de reconnaissance, au bombardement et à la photo. Ces appareils très maniables sont munis d'un moteur Armstrong, Siddley, Panther, à refroidissement par air.

Le budget des forces aériennes britanniques se monte à environ 2 milliards 250 millions de francs, en augmentation de 3 millions environ sur l'exercice 1932. Cependant, on déclare dans les milieux anglais que ce budget est, en réalité, en diminution d'environ 35 millions, car des dépenses qui s'élèvent à plus de 40 millions et qui étaient jusqu'à présent à la charge des colonies, ont été englobées dans le budget de la Grande-Bretagne.

Par contre le budget de la marine pour 1933 comporte une somme de 6 milliards 500 millions de francs. Il est plus élevé de 360 millions qu'en 1932. Une partie de cet excédent est employée aux constructions neuves.

En ce qui concerne l'effectif du personnel de l'aviation anglaise, celui-ci présente une diminution de 1000 hommes sur les années précédentes, et les milieux militaires critiquent l'attitude du gouvernement qui, escomptant un succès de la conférence du désarmement, diminue trop inconsidérément les forces aériennes britanniques.

Le Japon possède aujourd'hui 72 sous-marins en service, et 9, les plus grands, en construction, ce qui représente une des plus puissantes flottes sous-marines du monde, sinon la plus puissante.

Des expériences pour provoquer, au moyen d'ondes hertziennes, l'arrêt des moteurs d'avions ont eu lieu à la frontière austro-hongroise.

Elles se sont poursuivies dans le plus grand secret; toutefois, on peut dire qu'elles ont porté aussi bien sur l'utilisation de l'influence électro-magnétique que sur celle de radiations chimiques.

La presse italienne déclare que ces expériences ont été faites également en Allemagne et que les techniciens allemands auraient radicalement résolu le problème.

En Italie, le 3^{me} régiment de chasse et le 13^{me} régiment de bombardement aérien, respectivement stationnés à Turin et à Milan ont été dernièrement rassemblés sur l'aérodrome de Lonato Pozzolo. Là, le général Balbo a donné l'ordre d'échanger les équipages des deux régiments et de retourner à Turin et Milan. Les aviateurs de chasse rentrèrent donc sur des avions de bombardement et inversément. Cela est considéré comme une preuve de l'état satisfaisant de l'entraînement de l'aviation italienne. Par contre le journal « Forze Armate » qui a publié la nouvelle ne mentionne pas si tous les appareils sont rentrés sans avaries...

La maison Fiat a établi un observatoire mobile. Cet appareil est monté sur camion automobile. Il est composé d'une colonne télescopique en tubes d'acier pouvant s'élever jusqu'à 20 mètres et plus en une minute à peine. La stabilité de l'engin serait parfaite. Son gabarit, dans la position de route, lui permet de passer très aisément sous tous les ponts et ouvrages analogues. (Milit. Wochenblatt.)

Les grandes manœuvres navales japonaises sont prévues pour le mois d'août 1933; elles mobiliseront la plus grande partie de la flotte et dureront trois semaines. On étudiera particulièrement les attaques aériennes et les attaques par sous-marins. Le thème comporte une rencontre avec un adversaire venant du sud et du sud-est. En Amérique on estime qu'une attaque sur la base de Honolulu serait facilement réalisable, et on en conclut que la flotte de l'Atlantique devrait rester dans le Pacifique jusqu'en juillet 1934, ce que le